

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 38 (1958)
Heft: 3

Rubrik: Chiffres, faits et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

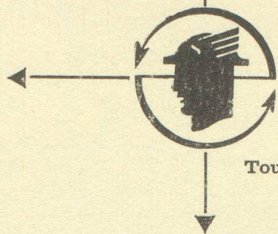
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



OFFRES ET DEMANDES COMMERCIALES

Toute demande devra être accompagnée de deux coupons-réponses internationaux
Il ne sera donné suite qu'aux lettres remplissant cette condition

REPRÉSENTATIONS

REPRÉSENTANTS FRANÇAIS CHERCHANT A REPRÉSENTER UNE MAISON SUISSE

- R. 3269 RÉGION PARISIENNE : petit outillage, de préférence pour la radio et l'électricité.
- R. 3273 FRANCE (à l'exception de : SAVOIE, HAUTE-SAVOIE, JURA, DOUBS, ISÈRE, RHÔNE et AIN) : aciers inoxydables, autres produits semi-finis de la métallurgie ; matériel et machines pour la métallurgie et la mécanique.
- R. 3281 LOIRE-ATLANTIQUE, MORBIHAN, FINISTÈRE, COTES-DU-NORD ILLE-ET-VILAINE, MAINE-ET-LOIRE, SARTHE, MAYENNE, VENDÉE : articles de bonneterie (sous-vêtements, survêtements pour hommes, dames, enfants, en laine, coton ou fil).

COMMETTANTS FRANÇAIS CHERCHANT UN REPRÉSENTANT EN SUISSE

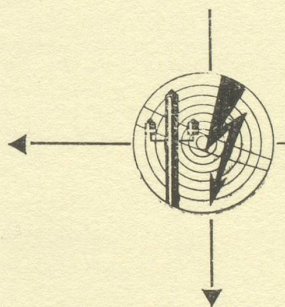
- R. 3261 SUISSE : tulle, dentelles pour robes, broderies.
- R. 3263 SUISSE : matériel de manutention : caisses et chariots à main.
- R. 3265 SUISSE : cravates.
- R. 3275 SUISSE : toile à matelas, toile pour bannes et corsets.
- R. 3279 SUISSE : peintures et vernis.

REPRÉSENTANTS SUISSES CHERCHANT A REPRÉSENTER UNE MAISON FRANÇAISE

- R. 3267 SUISSE : demi-produits en fer et acier.

COMMETTANTS SUISSES CHERCHANT UN REPRÉSENTANT EN FRANCE

- R. 3271 FRANCE : vernis de tout genre.
- R. 3277 FRANCE : tissus de soie.
- R. 3283 FRANCE : machines à piquer à aiguilles multiples.



CHIFFRES • FAITS ET NOUVELLES

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Chambre de commerce suisse en France s'est réuni à Paris le 28 mars 1958, sous la présidence de M. J.-C. Savary.

Après avoir entendu un exposé du directeur général sur la situation actuelle des relations économiques franco-suisse, le Conseil s'est félicité de la réussite de la visite de l'Usine Saint-Gobain à Chantreine. Puis il a examiné le projet d'un voyage d'étude des Chambres de commerce cantonales suisses auprès des Chambres de commerce départementales françaises, ainsi que son programme arrêté pour la semaine du 9 au 15 juin.

M. de Pury, trésorier, a présenté ensuite les comptes de l'exercice 1957.

La date de la prochaine Assemblée générale de notre compagnie a été fixée au jeudi 29 mai.

MARCHANDISES

Ces offres et demandes sont faites sans garantie ni responsabilité de notre part et sous réserve de l'obtention, par les intéressés, des licences d'importation et d'exportation suisses ou françaises.

A L'ATTENTION DE NOS MEMBRES RÉSIDENT EN FRANCE

Offres de produits suisses

22 : appareils de contrôle électronique pour brûleurs à mazout.

Demandes de produits français

24 : machines à ficeler les colis, automatiques ou semi-automatiques.

26 : cellule photographique micro-sondes.

A L'ATTENTION DE NOS MEMBRES RÉSIDENT EN SUISSE

Offres de produits français

28 : vis obtenues par forgeage à froid.

30 : tapis-brosse pour automobiles.

32 : caoutchouc naturel, caoutchouc synthétique et latex liquide.

34 : glycérines pures et glycérines à dynamite.

Demandes de produits suisses

36 : spectrographes enregistreurs automatiques pour dosage des impuretés dans le silicium.

38 : Di-chlor-Benzidine.

40 : fermoirs en métaux communs et anneaux à ressort en laiton pour la bijouterie.

42 : machines automatiques pour scier les petits profilés.

M. Savary ayant assumé pendant six ans la présidence de la Chambre de commerce suisse en France, a fait part de son intention d'abandonner cette charge et a proposé M. Georges Reymond pour le remplacer. Les membres du Conseil, à l'unanimité, ont désigné M. Georges Reymond, président-directeur général de Geigy, qui sera élu en conséquence lors de l'Assemblée générale.

M. Léon Mathez a quitté la Chambre de commerce

Le Secrétaire général de notre Compagnie, M. Léon Mathez, a abandonné son activité le 31 mars, prenant sa retraite après trente-sept ans de service effectif. Sa collaboration est plus ancienne encore, puisqu'il a participé déjà, avant 1918, aux travaux qui précéderont la création de la Chambre de commerce.

Au cours d'un dîner le Conseil d'administration a exprimé à M. Mathez sa profonde reconnaissance pour tout ce qu'il a entrepris, pour sa compréhension, sa fidélité et sa serviabilité.

A notre tour nous tenons à dire et exprimer à M. Mathez nos sentiments d'affection et de gratitude.

Assemblée générale de la section de Lille

La XVI^e Assemblée générale de la section de Lille de la Chambre de commerce suisse en France, s'est tenue le jeudi 13 mars 1958, à Lille, sous la présidence de M. Willy Kern, Président.

M. Jean Benedetti, préfet du Nord, empêché au dernier moment, s'était fait représenter par M. Ducrocq, chef de Division et chargé de mission à son Cabinet. Étaient également présents : MM. Charles Monnet, consul de Suisse à Lille ; M. Gérard de Pury, trésorier du Conseil d'administration ; M. Paul Gilliard, directeur général de la Chambre de commerce suisse en France ; M. Ernest Monney, chancelier du Consulat de Suisse à Lille.

En ouvrant la séance, le Président a fait part de la démission de M. Charles Monnet, nommé récemment Consul de Suisse à Lille, et qui avait assuré depuis 1948 avec un très grand dévouement la présidence de la section. En remplacement de M. Monnet, qui devient Président d'honneur, M. Willy Kern a été confirmé dans ses fonctions de Président. Le nouveau Comité se compose encore de : M. André Joseph, vice-président ; M. René Courvoisier, trésorier ; M. Auguste Schumperli, secrétaire. Sont Commissaires aux Comptes : MM. Gabus, de Cambrai et Jenny, de Marcq-en-Barœul.

Le rapport du Trésorier a été lu par le Président, ainsi que le compte rendu de l'activité de la section pendant l'année 1957.

M. W. Kern a aussi signalé la prochaine parution d'un numéro spécial de la *Revue Économique Franco-Suisse* qui sera entièrement consacré à la région du Nord et à ses activités.

Un exposé a été fait ensuite par M. Gilliard sur l'évolution du commerce franco-suisse au cours de l'année 1957, d'où il ressort que l'équilibre de l'économie suisse dépend de l'équilibre de son commerce avec la France.

M. de Pury a félicité successivement MM. Kern, Monnet, les membres du Comité et Suter, secrétaire de la section, pour leur action. Il a excusé l'absence de M. J.-C. Savary, président central, et lu le discours que celui-ci avait préparé à cette occasion et concernant le renouveau économique français.

Cette Assemblée générale a été suivie d'un déjeuner-conférence à l'Hôtel Terminus au cours duquel M. Pierre Ruttimann, directeur du Service de « Publics Relations » à Genève, a traité le sujet suivant : « Les Publics Relations », quelques expériences pratiques réalisées en Suisse.

A ce déjeuner ont assisté, en plus des personnalités déjà citées, M. William Suttill, président de la Chambre de commerce britannique du Nord de la France ; M. Cervoni, directeur des Douanes de Lille ; M. Lalande, directeur de la Délégation départementale du Ministère de la Reconstruction et du Logement ; M. Mechin, président du Syndicat patronal des Industries de la Chimie, des Engrais et des Gaz comprimés ; M. Didier Motte, président de la Caisse d'Allocations familiales de Lille et vice-président de la Caisse régionale de Sécurité Sociale de Lille ; M. Quille, président de la Chambre de commerce d'Armentières ; M. Matteoli, chef du Service des Relations Publiques et Sociales des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais ; M. Pierre Decoster, membre de la Chambre de commerce de Lille, etc.

Assemblée générale de la section de l'Est

La section de l'Est de la Chambre de commerce suisse en France a tenu son Assemblée générale à Besançon, le samedi 12 avril, sous la présidence de M. Pierre Boss.

Après la présentation du rapport d'activité de la section durant l'année 1957, le point a été fait des échanges économiques franco-suisse l'année 1957, le point a été fait des échanges économiques franco-suisse.

Un déjeuner a été suivi, dans un salon de l'Hôtel des Bains, à l'issue duquel M. H. Rieben, professeur d'Économie politique à l'Université de Lausanne, a prononcé une brillante conférence sur « La Suisse et l'Europe ». De très nombreuses personnalités ont assisté à cette manifestation : MM. le Préfet du Doubs, Vauthier, premier adjoint ; Grosjean, consul de Suisse à Besançon ; François, consul de Suisse à Dijon ; Sagne, vice-consul de Suisse à Vesoul ; Régnier, président de la Chambre de commerce du Doubs ; Picard, président du Tribunal de commerce ; Donat, directeur du Cétéhor ; Amez-droz, directeur de la Chambre suisse de l'Horlogerie ; Quartier et Dreier, vice-présidents de la section de l'est de la Chambre de commerce suisse ; Virchaux, directeur de la Société d'horlogerie Zénith, etc.

Conférence de Maurice Zermatten

Dans le cadre de ses dîners-conférences, la Chambre de commerce Suisse en France, avait organisé, à Paris, le vendredi 28 mars une soirée très réussie au cours de laquelle M. Maurice Zermatten, écrivain et professeur à l'École Polytechnique fédérale de Zurich, présentait une conférence du plus haut intérêt sur le sujet suivant : « De l'exode rural à l'équilibre économique par l'industrie. Un exemple suisse : le Valais ». Il est un fait que, compte tenu des proportions, l'expérience valaisanne peut intéresser certaines régions de France où la décentralisation industrielle est à l'ordre du jour. C'est la raison

BANQUE SCALBERT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 350 MILLIONS DE FR.

LILLE

pour laquelle cette conférence a eu un grand retentissement dans les milieux économiques.

De nombreuses personnes ayant souhaité obtenir le texte de cet exposé, une plaquette a été éditée et peut être acquise auprès du siège de notre direction générale à Paris.

Conseil d'administration à Rouen

Aimablement invité par la Chambre de commerce de Rouen, le Conseil d'administration de notre Compagnie s'est réuni en cette ville le 25 avril dernier.


Au cours d'une séance commune qu'honoraient de leur présence MM. Pierre Micheli, ambassadeur de Suisse en France, Robert Hirsch, préfet de la Seine-Maritime, Chastelain, maire de Rouen, Lansry, président de la Chambre de commerce de Rouen et Savary, président de la Chambre de commerce Suisse en France, M. Gilliard, directeur général, a insisté sur les possibilités souvent méconnues que peuvent offrir à l'économie suisse la région rouennaise et plus particulièrement le port de Rouen. Une libre discussion a suivi l'exposé de M. Gilliard et a permis de fructueux échanges de vues.

L'après-midi a été consacré à une visite aussi instructive qu'édifiante des installations du port et des Chantiers de Normandie à Grand-Quevilly.

Visite de l'usine de Chantereine

Notre Compagnie avait organisé à l'intention de ses Membres de la région parisienne, le 19 mars 1958, la visite de l'Usine Chantereine du groupe Saint-Gobain. Cette manifestation a trouvé un plein succès et a rencontré l'intérêt général de ses participants.

Usine pilote de la Compagnie de Saint-Gobain, la Glacière de Chantereine, près de Compiègne, se situe parmi les plus importantes unités industrielles d'Europe. Descendante directe de la célèbre « Manufacture Royale des Glaces de Saint-Gobain » — fondée par Colbert — elle est depuis sa construction, en 1920, à l'origine des progrès les plus marquants dans la fabrication de la glace : fours à cuves et coulée continue, installation de « twin-douci » permettant



3 SERVICES QUOTIDIENS

LILLE à { 35 min. de l'EXPO 58
40 min. de Bruxelles-Aéroport

en correspondance avec le réseau aérien mondial

LILLE.... dép.	7 h. 40	9 h. 55	17 h. 00
BRUXELLES arr.	8 h. 20	10 h. 30	17 h. 40
BRUXELLES dép.	8 h. 45	16 h. 05	18 h. 35
LILLE.... arr.	9 h. 30	16 h. 45	19 h. 15

Consultez votre agence de voyage et

SABENA

LILLE Pl. de la Gare : 55.33.71
HELIPORT. Pl. Buisson : 55.26.44

le douçissage du ruban de glace, « trempe » de la glace par procédés « Sécurité » et « Visurit ».

Jusqu'à l'année dernière, une ligne de fabrication en continu assurait l'importante production de l'usine : 60.000 tonnes par an de glace polie dont les quatre-cinquièmes fournissaient la moitié du marché national, le reste étant exporté dans le monde entier, y compris les États-Unis.

Mais l'accroissement permanent de la demande en France et à l'étranger, dû tant au développement de l'industrie automobile qu'à l'utilisation poussée de la glace « trempée » dans la construction et la décoration, nécessitait la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

La seconde ligne de fabrication qui a été inaugurée en 1956 à Chantereine répond pleinement à ces besoins. Implantée dans les conditions les plus favorables à l'exploitation, non seulement elle permet de produire en continue 5 kilomètres de glace par jour sur une largeur de 2,60 m. — dimension inhabituelle en Europe —, mais encore elle comporte de nombreux perfectionnements techniques d'automatisme et de contrôle qui en font la plus moderne du Monde.

Le four a une capacité de production de 200 à 250 tonnes de verre par 24 heures, ce qui représente plus de 5 kilomètres de glace par jour pour une épaisseur de 5,7 mm. de glace terminée : près de 2.000 kilomètres par an.

La « composition », ou atelier de stockage et de mélange des matières vitrifiables, est une installation unique en son genre dans l'industrie du verre, et constitue presque une usine en soi. Elle permet le stockage de deux mois de matières premières, ce qui représente une capacité monumentale, et assure la reprise automatique des produits stockés, avec une souplesse permettant toutes les combinaisons de composition et de dosage possibles. Les matières premières sont ainsi acheminées de façon entièrement mécanique, depuis la péniche ou le wagon, jusqu'à l'introduction dans le four.

Le contrôle de ces opérations est automatique et électronique, et la totalité de l'installation, travaillant de façon continue, est commandée par un personnel réduit ne procédant à aucune manipulation.

Le ruban continu de verre, tel qu'il sort du tunnel de l'étenderie pour se refroidir jusqu'à la température ambiante et être attaqué par les appareils du Twin douci.



— TRÈS IMPORTANT... ...votre prochain voyage d'affaires en SUISSE

Par Air France, il sera en plus reposant.
A la fois rapide et paisible, votre prochain voyage d'affaires en Suisse à bord d'un appareil d'Air France, sera une merveilleuse détente. Souplesse des horaires, finesse des repas, et service de qualité, Air France vous permet d'arriver à pied d'œuvre dans la meilleure forme. Gain de temps et confort, pour l'homme d'affaires désireux de mettre toutes les chances de son côté, Air France est vraiment l'atout essentiel.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Consultez votre agent de voyage ou l'agence Air France la plus proche de votre domicile. Vous obtiendrez toutes précisions sur les services qu'Air France vous propose à destination de la Suisse.

POUR TOUTES VOS EXPÉDITIONS,
RAPPELÉZ-VOUS QU'AIR FRANCE
EFFECTUE DES SERVICES FRET
RÉGULIERS ET TRÈS RAPIDES.

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE



Air France Publicité ★ J. Starr